

# Dossier de presse



## Visite des travaux de rénovation du lycée Jacques Amyot



AUXERRE (89)

JEUDI 15 JANVIER 2026

CONTACTS PRESSE  
RÉGION BFC

**Marie SOUVERBIE**  
[marie.souverbie@bourgognefrancheconte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefrancheconte.fr)  
06 74 97 43 18

**Laure HUBIDOS**  
[laure.hubidos@bourgognefrancheconte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefrancheconte.fr)  
06 08 37 99 02

# **SOMMAIRE**

<b>Communiqué de presse</b>	<b>3</b>
<b>Présentation générale du projet</b>	<b>5</b>
<b>La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées</b>	<b>11</b>

# Communiqué de presse

## Visite des travaux de rénovation du lycée Jacques Amyot

**Jeudi 15 janvier 2026, à Auxerre (Yonne), Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté effectue une visite des travaux de rénovation de l'établissement, en présence de François GERMAIN, proviseur du lycée Jacques Amyot.**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a investi 2,7 M€ pour la rénovation des façades et menuiseries du lycée Jacques Amyot à Auxerre.

Cette opération concerne les bâtiments B, H, I, J et F, ainsi que le portail de la cour d'honneur et la galerie. Réalisée en site scolaire occupé, elle impose des contraintes fortes en matière de sécurité et de coordination technique. Les travaux incluent la restauration des façades, la révision des chéneaux, la suppression des grilles, la remise en peinture et le remplacement des menuiseries pour améliorer tant le confort que l'esthétique.

Le projet répond aux exigences de la réglementation thermique RT 2012, qui impose des standards énergétiques pour les éléments rénovés (comme les menuiseries et vitrages), afin de réduire les pertes de chaleur et améliorer le confort, mais aussi optimiser la performance énergétique.

Cet investissement illustre la volonté régionale de moderniser les lycées tout en préservant leur patrimoine et en contribuant à la transition écologique.

**En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.**

Dans les compétences qui lui sont confiées par la loi, la Région contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux des transitions écologique et numérique. Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

**En 2026, la Région mobilise plus de 336 M€ au service de sa politique éducative.**

*« Investir dans nos lycées, c'est investir dans l'avenir de nos jeunes. Cette rénovation du lycée Jacques Amyot illustre notre volonté de conjuguer respect du patrimoine, confort des élèves et transition écologique. Nous continuerons à agir pour offrir des établissements modernes, sûrs et performants » - Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté*



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

**La Région Bourgogne-Franche-Comté confirme son engagement pour la modernisation des lycées avec une opération majeure de rénovation des façades et menuiseries extérieures du lycée Jacques Amyot. Ce projet, d'un montant global de plus de 2,7 M€, vise à préserver le patrimoine architectural de l'établissement tout en améliorant le confort des usagers et la performance énergétique des bâtiments.**

Cette opération concerne les bâtiments B (administration - externat - logements), H (externat - internat - logements), I (internat), J (externat - internat - infirmerie) et F (externat - restauration - internat), ainsi que le portail de la cour d'honneur et la galerie reliant plusieurs ailes.

La réalisation en site scolaire occupé impose des contraintes fortes :

- Sécurité des élèves et personnels : mise en place de zones protégées, circulation sécurisée et phasage des interventions pour éviter toute interruption des cours.
- Limitation des nuisances : réduction des bruits, poussières et vibrations afin de préserver un environnement propice à l'apprentissage.
- Coordination technique : intervention simultanée de plusieurs corps de métier (maçonnerie, couverture, menuiserie, peinture, serrurerie), nécessitant une planification rigoureuse et une synthèse technique permanente.

**Cette organisation garantit la continuité du fonctionnement de l'établissement tout en respectant les délais et les exigences de qualité.**

## Des façades restaurées et des menuiseries modernisées

**Les bâtiments B et H, dont les façades présentaient fissures, salissures et dégradations dues au temps et aux cycles de gel/dégel, font l'objet d'une restauration complète :**

- Remplacement ou nettoyage des pierres (linteaux, corniches, tableaux, allèges de lucarnes) pour retrouver l'aspect d'origine.
- Révision des chéneaux et descentes d'eaux pluviales pour assurer une étanchéité durable.
- Suppression des grilles anti-effraction et dépose des stores extérieurs, modernisant l'esthétique des façades.
- Reprise des enduits et remise en peinture pour redonner éclat et homogénéité aux surfaces.

Les menuiseries extérieures sont remplacées par des modèles performants, conformes aux prescriptions techniques. Dans les chambres d'internat, des vitrages équipés de films floutants assurent la confidentialité aux occupants.

Le bâtiment F bénéficie d'une réfection des modénatures en béton, ainsi que du remplacement des menuiseries vieillissantes. Les galeries vitrées et le portail de la cour d'honneur sont également remis à neuf pour garantir sécurité, confort et esthétique.

### **Un projet inscrit dans la performance énergétique et la transition écologique**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a inscrit cette opération dans le cadre de la réglementation thermique RT 2012 « par élément », applicable aux rénovations. Les objectifs :

- ➔ Réduction des déperditions thermiques grâce à des menuiseries isolantes et des vitrages optimisés.
- ➔ Amélioration du confort thermique pour les élèves et personnels, été comme hiver.
- ➔ Respect des contraintes patrimoniales, en conciliant performance énergétique et préservation du style historique.

**Cet investissement illustre la volonté régionale de réduire les consommations d'énergie et de valoriser le patrimoine scolaire, tout en contribuant à la transition écologique.**

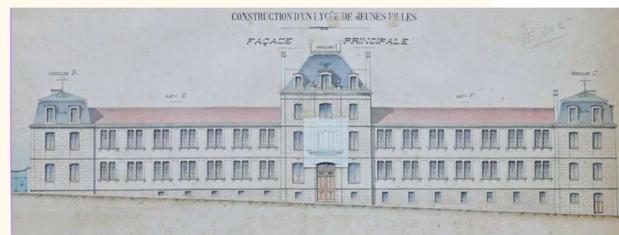
### **Le budget**

Le montant global de l'opération s'élève à plus de **2,7 M€**, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### **Calendrier**

**Février 2021** Lancement du chantier

**Mars 2022** Réception des travaux



## Intervenants et partenaires

### MAÎTRISE D'OUVRAGE

Chargé d'établissement François MALOT, puis Olivier JUMEAU

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Mandataire Atelier ARCHIPAT – M. François PEYRE  
Co-traitants :  
OPC ACE BTP

### AUTRES PRESTATAIRES

Contrôle technique APAVE - Auxerre  
Coordonnateur SPS Bureau VERITAS - Auxerre

### ENTREPRISES

Les lots de travaux ont été ainsi attribués :

Lot	Désignation des Travaux	Entreprise attributaire	Montant € HT
1	Maçonnerie – pierre de taille	PATEU ROBERT	489 399,74 €
2	Couverture métallique, zinguerie	ESPACE COUVERTURE	90 754,00 €
3	Serrurerie, ferronneries	ESPACE COUVERTURE	48 302,00 €
4	Menuiserie bois	ESPACE MENUISERIE	711 348,00 €
5	Menuiserie aluminium	HAMELIN	323 291,49 €
6	Plâtrerie - peinture	TECHNIQUE ET DECORS	205 261,67 €
7	Électricité – courants faibles	LAURIN	6 423,00 €

### BÂTIMENT H ÉTAT APRES TRAVAUX



### BÂTIMENT H ÉTAT AVANT TRAVAUX



BÂTIMENT B ÉTAT APRÈS TRAVAUX



BÂTIMENT B ÉTAT AVANT TRAVAUX



BÂTIMENT F ÉTAT AVANT TRAVAUX



BÂTIMENT F ÉTAT APRES TRAVAUX



BÂTIMENT J ÉTAT APRES TRAVAUX



# LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

**En 2026, la Région mobilisera plus de 336 M€ au service de sa politique éducation.**

## BUDGET GLOBAL

Vote du BP 2026 (APIAE) - Assemblée plénière 11-12 décembre 2025

Direction des Lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnel technique des lycées)	TOTAL
94,3 M€	90,2 M€	8 M€	143,6 M€	<b>336 M€</b>

La Région étant compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées publics, elle contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative, avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social, et portent sur quatre domaines clés : **le patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale cherche à rendre adaptées les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

**En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ de crédits de paiement (investissement et fonctionnement) à sa politique éducation, dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.**

**Les priorités de la Région se déploient sur les axes suivants :**

### • Gestion du parc immobilier

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m<sup>2</sup>. Les priorités sont :

- ➔ Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- ➔ Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- ➔ Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

### • Fonctionnement des lycées

L'enjeu est de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

### • Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle met en œuvre une gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

### • Pour les infrastructures et activités numériques

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

## Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m<sup>2</sup>
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)

